



PROCÈS-VERBAL du 3^e Forum Récrotourisme suivant le XXVI^e Congrès [26-FR-03], tenu le 24 février 2016, à compter de 9 h, au siège social du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec, sis au 5100, boulevard des Gradins, à Québec, sous la présidence de la consœur SUZANNE JONCAS, représentante régionale politique de la région 06. La consœur MARYSE ROUSSEAU, vice-présidente nationale, la consœur BRIGITTE CLAVEAU, représentante régionale politique de la région 07 et le confrère MICHEL CARRIGNAN, vice-président national, font fonction de coprésidents.

OUVERTURE DU FORUM RÉCRÉOTOURISME

La consœur SUZANNE JONCAS, présidente d'assemblée, souhaite la bienvenue à l'auditoire et annonce que, à nouveau, le quorum n'est pas atteint.

Un tour de table est également fait afin que les personnes participantes se présentent et indiquent de quel organisme elles proviennent.

ORDRE DU JOUR

AUX FINS DE DÉCISION :

1. **Accréditation des personnes titulaires d'une délégation officielle**
2. **Accréditation des personnes titulaires d'une délégation suppléante**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
4. **Approbation du procès-verbal du 27 mars 2015**

AUX FINS D'INFORMATION :

5. **Correspondance**
6. **Suivi du dernier Forum**
7. **Fusion et défusion des unités d'accréditation SÉPAQ**
8. **Guide de l'employé**
9. **Congé sans solde**
10. **Cotisation spéciale**
11. **Comité paritaire SFPQ-SÉPAQ**
12. **Exclusions**
13. **Entente cadre**
14. **Période d'échanges – Place aux accréditations**
15. **Évaluation de la journée**
16. **Divers**

1. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE

La consœur SUZANNE JONCAS, présidente d'assemblée, fait la validation des personnes titulaires d'une délégation officielle.

(Voir à l'annexe « A », la liste des personnes titulaires d'une délégation officielle.)

2. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION SUPPLÉANTE

Il n'y a aucune délégation suppléante.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 MARS 2015

La consœur MARYSE ROUSSEAU, coprésidente d'assemblée, explique que nous ne pourrions procéder à l'approbation du procès-verbal du Forum Récréotourisme tenu le 27 mars 2015 puisqu'il n'y a pas quorum. La consœur SUZANNE JONCAS, présidente d'assemblée, mentionne cependant que, dans ledit procès-verbal, il y avait une coquille à corriger au point 4, le procès-verbal avait été appuyé par Thomas Richard (plutôt que Richard Thomas).

5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. SUIVI DU DERNIER FORUM

La consœur SUZANNE JONCAS, présidente d'assemblée, mentionne qu'ils reviendront à ce point dans la journée, si le quorum est atteint.

7. FUSION ET DÉFUSION DES UNITÉS D'ACCRÉDITATION SÉPAQ

Le confrère RICHARD THIBODEAU, ex-membre de l'exécutif national à la retraite du SFPQ, expose l'histoire des unités d'accréditation SÉPAQ. Il était présent lors de leur création. La présentation est suivie d'une période de questions et d'échanges.

Après la pause, une petite intervention du confrère LOUIS-JOSEPH SAUCIER pour informer qu'une liste circule pour s'inscrire sur le questionnaire afin de dénoncer les aberrations dans le milieu de travail.

La consœur MARYSE ROUSSEAU demande aux membres de l'assemblée de se regrouper par accréditation (parcs, réserves et autres) afin de poursuivre les discussions sur les unités d'accréditation amorcées lors du forum de 2015.

Ajournement à 12 h 00 Reprise des travaux à 13 h 30
--

8. GUIDE DE L'EMPLOYÉ

Le confrère PATRICK LEFEBVRE, conseiller à la Gestion des accréditations et de la négociation, parcourt le Guide de l'employé suivi d'une période de questions.

Le confrère YVON BRAULT fait une brève intervention pour expliquer les notes de frais pour les personnes qui viennent au Forum Récrotourisme et/ou au Conseil également.

9. CONGÉ SANS SOLDE

Le confrère PATRICK LEFEBVRE poursuit immédiatement avec ce point; il revoit les modalités pour le congé sans solde pour les employés réguliers et saisonniers.

12. EXCLUSIONS

10. COTISATION SPÉCIALE

La consœur MARYSE ROUSSEAU, coprésidente d'assemblée, intervient et change l'ordre des points à l'ordre du jour car elle doit quitter pour une assemblée générale lors de la tournée. Elle nous parle des opérations « exclusions » quand un employeur veut exclure une personne qui ne devrait pas être syndiquée. Elle nous informe que c'est le confrère MAXIME DÉSY, au Service des recours, qui s'occupe des requêtes pour inclure les personnes qui devraient être syndiquées dans les accréditations.

La consœur MARYSE ROUSSEAU aimerait prendre le pouls sur une cotisation syndicale spéciale, puisque qu'il n'y a pas de quorum, pour un fonds de grève. Si tout le monde est d'accord, le SFPQ fera voter les membres sur cette cotisation. Le confrère DENIS TURCOTTE, qui était trésorier lors des journées de grève de l'automne dernier, précise que les cotisations étaient de 0,5% dans un fonds commun pour l'ensemble des unités d'accréditations.

Finalement, la consœur MARYSE ROUSSEAU aimerait savoir, pour maintenir le quorum lors des prochaines rencontres, si tout le monde était d'accord pour avoir un représentant régional technique ou politique membre du Forum Récrotourisme avec les 16 délégations supplémentaires?

Le tout est suivi par une période de questions et d'échanges.

Le confrère YVON BRAULT fait une autre intervention pour expliquer les comptes de dépenses et aviser les personnes présentes que les frais d'hébergement seront autorisés à cause de la tempête en cours.

On discute pour amener la proposition de changer le quorum au Conseil syndical.

Vote d'orientation, proposé par la consœur CATHERINE BOUCHARD.

Que soit amenée à PATRICK LEFEBVRE une orientation de «fonds commun» pour toutes les accréditations Récrotourisme pour le conseil des négos.

VOTE ADOPTÉ PAR LA MAJORITÉ DES PERSONNES PRÉSENTES

11. COMITÉ PARITAIRE SFPQ-SÉPAQ

Le confrère PATRICK LEFEBVRE explique l'entente-cadre pour ce comité; il faut apporter des points d'ordre très larges pour toute la Sépaq et éviter une forme de CRT.

13. ENTENTE CADRE

L'entente cadre permet de pallier aux problèmes d'horaires pour l'employeur. Le confrère PATRICK LEFEBVRE explique que l'aménagement du temps de travail doit rester.

14. PÉRIODE D'ÉCHANGES – PLACE AUX ACCRÉDITATIONS

Une brève période de questions et d'échanges.

15. ÉVALUATION DE LA JOURNÉE

Ce point n'a pas été discuté.

16. DIVERS

Ce point n'a pas été discuté.

Ajournement à 17 h 25

Levée de la séance du Forum Récréotourisme.

SUZANNE JONCAS, présidente d'assemblée
Représentante régionale politique de la région 06

Documents officiels Forum Récréotourisme [26-FR-03] :

- Ordre du jour
- Autres documents :
 - ◆ Annexe « A », liste des personnes titulaires d'une délégation officielle
 - ◆ La représentation du personnel de la Sépaq au sein des accréditations du SFPQ
 - ◆ Le guide de l'employé